

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millermont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 19 novembre 2014

.....

Etaient présents : Jacques ARNOUX – Laurence BACLE – Régis BIZEAU – Marie-Thérèse BOBBIO – Jacqueline BOLJEVIC – Véronique BOONE – Christine BOULANGER – Toine BOURRAT – Alain BRICAULT – Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Jean-Pierre CORBY – Jean-Pierre DECROIX – Gaëtan DEFIVES – Hélène DUBOIS – Sylvain DURAND – Nathalie DUVETTE-LARAND – Philippe EMMANUEL – Frédéric FARE – Philippe GASCOUIN – Eric GOMES – Annie GONTHIER – Olivier GOUPILLON – Olivier GOUSSEAU – Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET – Bernard JACQUES – Bernard JOPPIN – Annie JOSEPH – Joseph LE FOLL – Monique LE TIRANT – Philippe LEBLOND – Hervé LEMOINE – Véronique LEMOINE – Françoise LENARD – Jean-Michel LHERBIER – Christian LORINQUER – Rémi LUCET – Gilles MARGOT – François MOUTOT – Dominique NICCO – Guy PELISSIER – Hervé PLANCHENAU – Denise PLANCHON – Michel RECOUSSINES – Yves REVEL – Michel ROUX – Anne-Sophie SABOULARD – Didier SAUSSAY – Didier SIGLER – Pierre SOUIN – Michel VERENNEMAN

Marc WINOCOUR	a donné pouvoir à	Hervé PLANCHENAU
Elisabeth ESTEVE	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
Daniel RAFFARD	a donné pouvoir à	Christine BOULANGER
Pierre-Marie MICHEL	a donné pouvoir à	Michel VERENNEMAN

Secrétaire de séance : Jacqueline BOLJEVIC

.....

Membres en exercice :	57 titulaires + 21 suppléants	
Présents : 52	Pouvoirs : 4	Votants : 56

Le Conseil Communautaire,

14-074 **APPROUVE à l'unanimité** le Compte-Rendu du 24 septembre 2014

14-075 **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer une convention de mise à disposition avec le SIVOM de Montfort l'Amaury pour le local du Relais d'Assistants Maternels.

14-076 **DECIDE à l'unanimité** de transférer le Poste d'Educateur de Jeunes Enfants du SIVOM à la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines pour y exercer les fonctions d'animatrice du Relais Intercommunal d'Assistants Maternels

PRECISE à l'unanimité que le transfert est envisagé au 1^{er} janvier 2015

PRECISE à l'unanimité que le matériel du RIAM du SIVOM sera également transféré dans l'actif de Cœur d'Yvelines

14-077 **EMET à l'unanimité un avis défavorable** sur l'économie générale du projet

EMET à l'unanimité un avis favorable sur le maintien du périmètre de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines dans le projet de schéma régional de coopération intercommunale.

14-078 **AUTORISE à l'unanimité** le Président à prolonger les marchés et contrats d'achat de repas en liaison froide pour les services de restauration scolaire concernés jusqu'au 4 juillet 2015

14-079 **ELIT** comme représentants de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » aux conseils d'administration des établissements scolaires :

- M. Philippe EMMANUEL pour le collège de Jouars-Pontchartrain (56 voix pour)
- M. Gilles HOCQUET pour le collège de Beynes (41 voix pour M. HOCQUET + 11 voix pour M. GASCOUIN + 4 bulletins nuls)
- Mme Christine BOULANGER pour le collège de Montfort-l'Amaury (56 voix pour)
- M. Olivier GOUPILLON pour le lycée de Villiers-Saint-Frédéric (56 voix pour)
- M. Pierre-Marie MICHEL pour le lycée de la Queue-lez-Yvelines (56 voix pour)

14-080 **ADOpte à l'unanimité** la décision modificative n°3 selon le tableau suivant :

Chap	Article		BP + DM n°1 à 3	Décision Modificative	Total
011	61522 / 524	Entretien et réparations de bâtiments	+ 3 000.00 €	+ 20 000.00 €	+ 23 000.00 €
	62875 / 814	Remb de frais aux communes	- €	+ 5 000.00 €	+ 5 000.00 €
	62875 / 020	Remb de frais aux communes	- €	+ 3 000.00 €	+ 3 000.00 €
	6064 / 820	Fournitures administratives	+ 1 000.00 €	+ 1 000.00 €	+ 2 000.00 €
	6064 / 020	Fournitures administratives	+ 3 000.00 €	+ 2 000.00 €	+ 5 000.00 €
	6156 / 812	Maintenance sur biens mobiliers	- €	+ 7 000.00 €	+ 7 000.00 €
65	6554 / 812	Contributions aux organismes de regroupement	+ 3 359 385.99 €	+ 10 000.00 €	+ 3 369 385.99 €
014	73921 / 01	Attributions de compensation	+ 7 604 544.54 €	+ 539 297.58 €	+ 8 143 842.12 €
	022	Dépenses imprévues	+ 1 278 712.00 €	- 587 297.58 €	+ 691 414.42 €
Total				0.00 €	

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Chapitre	Article		BP + DM n°1 à 3	Décision Modificative	Total
21	2128	Achat et installation d'une clôture	- €	+ 8 000.00 €	+ 8 000.00 €
	2111	Terrains nus	+ 1 757 335.93 €	- 8 000.00 €	+ 1 749 335.93 €
Total				0.00 €	

14-081

ADOpte à l'unanimité la décision modificative n°4 selon le tableau suivant sur le chapitre 041 (opérations patrimoniales) :

Articles Dépenses		Inscription BP 2014	Proposition DM	Total Budget
041 / 2151	Réseaux de voirie	0 €	2 757.80 €	2 757.80 €

Articles Recettes		Inscription BP 2014	Proposition DM	Total Budget
041 / 2031	Frais d'études	0 €	2 757.80 €	2 757.80 €

Le 21 novembre 2014



Le Président,

Hervé PLANCHENAUT

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuis
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 24 septembre 2014

Étaient présents : Laurence BACLE – Régis BIZEAU (à compter du point 14-068) – Marie-Thérèse BOBBIO – Jacqueline BOLJEVIC – Christine BOULANGER – Alain BRICAULT – Dominique CHESNEAU – Jean-Pierre CORBY – Jean-Pierre DECROIX – Gaëtan DEFIVES – Sylvain DURAND – Philippe EMMANUEL – Frédéric FARE – Philippe GASCOUIN – Nadine GOHARD – Éric GOMES – Annie GONTHIER – Olivier GOUPILLON – Olivier GOUSSEAU – Bertrand HAUET – Bernard JACQUES – Bernard JOPPIN – Annie JOSEPH – Joseph LE FOLL – Monique LE TIRANT – Philippe LEBLOND – Hervé LEMOINE – Véronique LEMOINE – Françoise LENARD – Jean-Michel LHERBIER – Christian LORINQUER – Gilles MARGOT – Pierre-Marie MICHEL (à compter du point 14-070) – François MOUTOT (à compter du point 14-070) – Dominique NICCO – Guy PELISSIER – Daniel RAFFARD – Michel RECOUSSINES – Yves REVEL – Marie-José ROSSI-JAOUEN – Françoise ROUDIER – Michel ROUX – Anne-Sophie SABOULARD – Michel SECONDAT – Didier SIGLER – Pierre SOUIN – Michel VERENNEMAN (à compter du point 14-071) – Marc WINOCOUR

Hervé PLANCHENAULT	a donné pouvoir à	Bernard JOPPIN
Marie-Christine CHAVILLON	a donné pouvoir à	Pierre SOUIN
Nathalie DUVETTE-LARAND	a donné pouvoir à	Jean-Michel LHERBIER
Hélène DUBOIS	a donné pouvoir à	Alain BRICAULT
Véronique BOONE	a donné pouvoir à	Philippe EMMANUEL
Annick LEHMAN	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
Jacky DEGRENNE	a donné pouvoir à	Christine BOULANGER

Secrétaire de séance : Michel RECOUSSINES

Membres en exercice : 65 titulaires + 21 suppléants

Du point 14-064 au point 14-067

Présents : 44 **Pouvoirs :** 7 **Votants :** 51

Du point 14-068 au point 14-069

Présents : 45 **Pouvoirs :** 7 **Votants :** 52

Point 14-070

Présents : 47 **Pouvoirs :** 7 **Votants :** 54

Du point 14-071 au point 14-073

Présents : 48 **Pouvoirs :** 7 **Votants :** 55

Le Conseil Communautaire,

14-064 **APPROUVE à l'unanimité** le Compte-Rendu du 25 juin 2014

14-065 **AUTORISE à l'unanimité** le Président à notifier le marché « Contenants, collecte et traitement des gravats, encombrants, bûches et souches pour la déchèterie intercommunale » à la Société SEPUR pour un montant annuel de 155 701,00 euros (HT).

AUTORISE à l'unanimité le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché

14-066 **DECIDE à l'unanimité** de notifier la liste suivante de personnes, susceptibles de devenir commissaires à la CIID, à la Direction Départementale ou Régionale des finances publiques, par l'intermédiaire des services préfectoraux :

Titulaires	1	WINOCOUR Marc
	2	PETIT Alain
	3	PICALLO David
	4	SOUS Catherine
	5	JACQUES Bernard
	6	JOSEPH Annie
	7	RATEL Patrick
	8	CATTANEO Sylvain
	9	FOUFELLE Yann
	10	BARON Emmanuel
	11	RECOUSSINES Michel
	12	LEVAIQUE Vincent
	13	FERNANDEZ Laureano

Suppléants	1	STOUDER Paul
	2	BAS Pascal
	3	CHARLES Laurent
	4	GILLIERON Patrick
	5	HERMAN Damien
	6	ROBERT Guy-Michel
	7	LUTHIER François
	8	ROQUIN Michel
	9	CHESNEAU Dominique
	10	GONTHIER Annie
	11	
	12	
	13	

14-067 **ADOpte à l'unanimité** le règlement intérieur de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » tel qu'annexé à la présente délibération

14-068 **APPROUVE à l'unanimité** le rapport de la CLECT

PRECISE que le rapport de la CLECT sera notifié aux communes membres pour avis

14-069 **DESIGNE à l'unanimité** Denise PLANCHON, représentant de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de la Mauldre

14-070 **DÉCIDE à l'unanimité** d'adhérer au groupement de commandes d'achat de gaz naturel du Syndicat d'Énergie des Yvelines

APPROUVE à l'unanimité l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le Syndicat d'Énergie des Yvelines.

AUTORISE à l'unanimité le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération

APPROUVE à l'unanimité la participation financière (calculée suivant la formule définie dans l'acte constitutif susvisé) aux frais de fonctionnement du groupement de commandes et d'imputer ces dépenses sur le budget de l'exercice correspondant

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

14-071

DONNE MANDAT à l'unanimité au Président du Syndicat d'Énergie des Yvelines pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines sera partie prenante

DÉCIDE à l'unanimité de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenues, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la Communauté de Communes est partie prenante, et régler les sommes dues au titre des marchés

DECIDE à la majorité (6 contre, 2 abstentions) de fixer le montant de la base minimum conformément au tableau suivant :

Montant du Chiffre d'Affaires	Montant de la base minimum
$0 \text{ €} \leq \text{CA} \leq 10\,000\text{€}$	400 €
$10\,000\text{€} \leq \text{CA} \leq 32\,600\text{€}$	800 €
$32\,600\text{€} \leq \text{CA} \leq 100\,000\text{€}$	2 100 €
$100\,000\text{€} \leq \text{CA} \leq 250\,000\text{€}$	3 500 €
$250\,000\text{€} \leq \text{CA} \leq 500\,000\text{€}$	5 000 €
$500\,000\text{€} \leq \text{CA}$	6 500 €

PRECISE à la majorité, que ce montant pourra être révisé chaque année

14-072

AUTORISE à l'unanimité le Président à signer l'avenant n°7 au marché public « collecte et traitement des déchets ménagers » relatif à la modification de fréquence des collectes d'encombrants en porte à porte, conformément au tableau suivant :

	Fréquence
Beynes	Bimestrielle
Jouars-Pontchartrain	Semestrielle
Neauphle-le-Château	
Saint-Germain-de-la-Grange	
Saulx-Marchais	
Thiverval-Grignon	
Villiers-Saint-Frédéric	

14-073

EMET UN AVIS FAVORABLE à l'unanimité au dossier de candidature proposé pour l'expérimentation de revitalisation des centres-bourgs déposé par la mairie de Jouars-Pontchartrain

PRECISE à l'unanimité qu'aucun financement de la Communauté de Communes pour ce dossier n'est prévu.

Le 30 septembre 2014



Le Président,

Hervé PLANCHENAULT

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 25 juin 2014

Etaient présents : Jacques ARNOUX – Laurence BACLE – Régis BIZEAU – Marie-Thérèse BOBBIO – Véronique BOONE – Christine BOULANGER – Toine BOURRAT – Alain BRICAULT – Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Ghislaine COLIARD – Jean-Pierre CORBY – Jean-Pierre DECROIX – Jacky DEGRENNE – Hélène DUBOIS – Sylvain DURAND – Nathalie DUVETTE-LARAND – Frédéric FARE – Philippe GASCOUIN – Eric GOMES – Olivier GOUPILLON – Olivier GOUSSEAU – Patricia GUERLAIN – Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET – Bernard JACQUES – Bernard JOPPIN – Annie JOSEPH – Joseph LE FOLL – Monique LE TIRANT – Annick LEHMAN – Hervé LEMOINE – Véronique LEMOINE – Françoise LENARD – Christian LORINQUER – Rémi LUCET – Gilles MARGOT – Pierre-Marie MICHEL – Dominique NICCO – Hervé PLANCHENAUT – Denise PLANCHON – Daniel RAFFARD – Michel RECOUSSINES – Marie-José ROSSI-JAOUEN – Michel ROUX – Elisabeth SANDJIVY – Anne-Sophie SABOULARD – Didier SAUSSAY – Michel SECONDAT – Didier SIGLER – Pierre SOUIN – Catherine SOUS – Michel VERENNEMAN – Josette WETZ – Marc WINOCOUR

Jean-Michel LHERBIER	a donné pouvoir à	Alain BRICAULT
Yves REVEL	a donné pouvoir à	Marie-José ROSSI-JAOUEN
Jacqueline BOLJEVIC	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET

Secrétaire de séance : Philippe GASCOUIN

Membres en exercice :	65 titulaires + 21 suppléants	
Présents : 55	Pouvoirs : 3	Votants : 58

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Le Conseil Communautaire,

14-048 **APPROUVE à l'unanimité** le Compte-Rendu du 30 avril 2014

14-049 **ELIT à l'unanimité** les membres de la Commission d'Appel d'Offres suivants :

Titulaires

Bertrand HAUET
Rémi LUCET
Michel RECOUSSINES
Dominique NICCO
Annie JOSEPH

Suppléants

Hervé LEMOINE
Sylvain DURAND
Régis BIZEAU
Christian LORINQUER
Toine BOURRAT

14-050 **APPROUVE à l'unanimité** le tableau relatif à la composition des commissions communautaires :

Aménagement du territoire		
Régis BIZEAU	Patricia GUERLAIN	Yves REVEL
Toine BOURRAT	Gilles HOCQUET	Michel ROUX
Ghislaine COLIARD	Michel JAN	Elisabeth SANDJIVY
Jean-Pierre DECROIX	Philippe LEBLOND	Didier SAUSSAY
Frédéric FARE	Jacques Walter MEUNIER	François TOIS
Olivier GOUSSEAU	Dominique NICCO	

Commission des Moyens		
Jacques ARNOUX	Michel LOMMIS	Didier SIGLER
Philippe EMMANUEL	Christian LORINQUER	Catherine SOUS
Eric GOMES	Jean-Louis MARTINELLI	Alain VAUCHELLES
Raymond JEAN	Daniel RAFFARD	Marc WINOCOUR
Françoise LENARD	Marie-José ROSSI-JAOUEN	

Valorisation du territoire et communication		
Véronique BOONE	Elisabeth DUFAUD	Gilles MARGOT
Christian COLLEU	Bernard JACQUES	Anne N'DIAYE
Jacky DEGRENNE	Annie JOSEPH	Anne-Sophie SABOULARD
Hélène DUBOIS	Jean-Michel LHERBIER	Josette WETZ

Jeunesse		
Jean-Jacques BILLOUE	Jean-Pierre CORBY	Olivier GOUPILLON
Jacqueline BOLJEVIC	Gaëtan DEFIVES	Alice HOFFMAN
Christine BOULANGER	Nathalie DUVETTE-LARAND	Monique LE TIRANT
Chantal BURGHOFER	Bruno FRATTINI	Véronique LEMOINE
Marie-Christine CHAVILLON	Nadine GOHARD	Françoise ROUDIER
Dominique CHESNEAU		

Attribution	Développement durable		
	Laurence BACHE	Damien HERMAN	Michel RECOUSSINES
Sauvegarde de l'environnement	Pierre BEHERAY	Annick LEHMAN	Claudine RICOU
Recherche	Marie-Thérèse BOBBIO	Pierre-Marie MICHEL	Michel SECONDAI
Revue	Jacques CHAUMETTE	Patrick RAFFI	Paul STOUFFER
Revue des services	Philippe GASCOIN		
Revue des services	14-051	DECIDE à l'unanimité de créer une Commission Intercommunale des Impôts Directs des entreprises	
Revue des services		PRECISE à l'unanimité , qu'après consultation des communes membres, une liste de membres potentiels sera notifiée à la direction départementale ou régionale des finances publiques, par l'intermédiaire des services préfectoraux	
Revue des services	14-052	DESIGNE à l'unanimité Bernard JOFFIN comme représentant de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines au sein de l'EPFV	
Revue des services	14-053	DESIGNE à l'unanimité Patricia GUERLAIN comme représentante de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de la Mauldre	
Revue des services	14-054	DESIGNE à l'unanimité Annie GONTHIER comme déléguée titulaire et Joseph LE FOLL comme délégué suppléant au sein du comité syndical du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse	
Revue des services	14-055	DESIGNE à l'unanimité Alain BRICAULT comme représentant de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines au CNAS	
Revue des services	14-056	FIXE à l'unanimité le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour la commune de Thoiry à 7,35 %	
Revue des services		PRECISE à l'unanimité que les taux de TEOM des autres communes restent inchangés	
Revue des services	14-057	AUTORISE à l'unanimité le Président à signer l'avenant n° 1 au marché public « Contenants, Collecte et traitements des gravats, déchets dangereux diffus, encombrants pour la déchèterie intercommunale » pour le lot 1 (gravats) pour en modifier la date de fin d'application	
Revue des services	14-058	AUTORISE à l'unanimité le Président à signer l'avenant n° 2 au marché public « Contenants, Collecte et traitements des gravats, déchets dangereux diffus, encombrants pour la déchèterie intercommunale » pour le lot 3 (encombrants) pour en modifier la date de fin d'application	
Revue des services	14-059	AUTORISE à l'unanimité le Président à engager une procédure de marché public, sous la forme d'un appel d'offres ouvert, pour l'achat de repas en liaison froide pour les services de restauration scolaire.	
Revue des services	14-060	AUTORISE à l'unanimité le Président à signer les avenants aux marchés d'achat de repas en liaison froide pour les services de restauration scolaire dont les dates d'échéance seraient antérieures au 31/12/2014	
Revue des services	14-061	DECIDE à l'unanimité d'adhérer au groupement de commande d'achat de gaz naturel mis en place par le SEV	

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Bolssy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

14-062 ADOPTE à l'unanimité la décision modificative n°2 selon le tableau suivant :

Dépenses en section de fonctionnement				
Article		Inscription BP 2014	Proposition DM	Total Budget
022	Dépenses imprévues	1 400 000 €	- 121 288 €	1 278 712 €
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000 €	+ 1 601 €	2 601 €
73925	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	247 312 €	+ 119 687 €	366 999 €
		Total	0 €	

14-063 : DECIDE à l'unanimité à compter du 1^{er} septembre 2014 de créer un poste de Rédacteur

ADOPTE les modifications ainsi apportées au tableau des emplois :

Filière administrative		Emploi budgétaire		Effectifs pourvus
GRADE		Ancien effectif	Nouvel effectif	
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe		1	1	1
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe		1	1	1
Rédacteur		1	2	1
Adjoint administratif Principal de 2 ^{ème} classe		1	1	1
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe		1	1	1

Filière technique		Emploi budgétaire		Effectifs pourvus
GRADE		Ancien effectif	Nouvel effectif	
Technicien Principal de 1 ^{ère} classe		1	1	1
Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe		1	1	1
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe		1	1	1

Filière sociale		Emploi budgétaire		Effectifs pourvus
GRADE		Ancien effectif	Nouvel effectif	
Educateur de jeunes enfants		2	2	1

Le 27 juin 2014



Le Président,

Hervé PLANCHENAUT

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexarville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 30 avril 2014

Etaient présents : Jacques ARNOUX – Laurence BACLE – Régis BIZEAU – Marie-Thérèse BOBBIO – Véronique BOONE – Christine BOULANGER – Toine BOURRAT – Alain BRICAULT – Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Ghislaine COLIARD – Jean-Pierre CORBY – Jean-Pierre DECROIX – Gaëtan DEFIVES – Hélène DUBOIS – Sylvain DURAND – Nathalie DUVETTE-LARAND – Philippe EMMANUEL – Elisabeth ESTEVE – Frédéric FARE – Nadine GOHARD – Eric GOMES – Annie GONTHIER – Olivier GOUPILLON – Olivier GOUSSEAU – Patricia GUERLAIN – Bertrand HAUET – Bernard JACQUES – Bernard JOPPIN – Annie JOSEPH – Joseph LE FOLL – Monique LE TIRANT – Philippe LEBLOND – Annick LEHMAN – Véronique LEMOINE – Françoise LENARD – Jean-Michel LHERBIER – Christian LORINQUER – Gilles MARGOT – Pierre-Marie MICHEL – François MOUTOT – Dominique NICCO – Guy PELISSIER – Hervé PLANCHENAULT – Denise PLANCHON – Michel RECOUSSINES – Yves REVEL – Marie-José ROSSI-JAOUEN – Michel ROUX – Elisabeth SANDJIVY – Anne-Sophie SABOULARD – Didier SAUSSAY – Didier SIGLER – Pierre SOUIN – Catherine SOUS – Michel VERENNEMAN – Josette WETZ – Marc WINOCOUR

Hervé LEMOINE	a donné pouvoir à	Véronique BOONE
Jacky DEGRENNE	a donné pouvoir à	Christine BOULANGER
Daniel RAFFARD	a donné pouvoir à	Hervé PLANCHENAULT
Gilles HOCQUET	a donné pouvoir à	Hélène DUBOIS
Jacqueline BOLJEVIC	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET

Secrétaire de séance : Annie GONTHIER

Membres en exercice : 65 titulaires + 21 suppléants
Présents : 58 **Pouvoirs :** 5

Votants : 63

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millumont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Le Conseil Communautaire,

14-040 **APPROUVE à l'unanimité** le Compte-Rendu du 16 avril 2014

14-041 **DECIDE à l'unanimité** d'attribuer au président une indemnité de fonction au taux de 67,5%

DECIDE à l'unanimité d'attribuer aux vice-présidents une indemnité de fonction au taux de 24,73 %

DECIDE à l'unanimité d'autoriser la réactualisation automatique de ces indemnités en fonction de l'évolution de l'indice brut 1 015 de traitement de la fonction publique

14-042 **DECIDE à l'unanimité** que la CLECT de Cœur d'Yvelines est composée de 31 membres

DECIDE à l'unanimité de répartir les sièges au sein de la CLECT de la façon suivante : 1 siège par commune

DECIDE à l'unanimité que les représentants de la CLECT sont les Maires des communes qui composent Cœur d'Yvelines

PRECISE à l'unanimité que chaque membre titulaire de la CLECT peut se faire représenter par un suppléant, qui sera obligatoirement un conseiller municipal issu de la même commune

14-043 **ADOpte à l'unanimité** la décision modificative n°1 selon le tableau suivant :

En section de fonctionnement

Articles dépenses		Inscription BP 2014	Proposition DM	Total Budget
6554 SG/812	Contributions organismes de regroupements	2 834 386.00 €	+ 350 676.00 €	3 185 062.00 €
611 BEY/812	Contrat de prestations de services	594 665.80 €	+ 4 755.01 €	599 420.81 €
611 JP/812		408 235.45 €	+ 628.41 €	408 863.86 €
611 NLC/812		215 264.93 €	- 1 053.25 €	214 211.68 €
611 SGDLG/812		117 673.76 €	- 408.50 €	117 265.26 €
611 SM/812		58 351.69 €	+ 761.64 €	59 113.33 €
611 TG/812		54 029.51 €	- 1 406.86 €	52 622.65 €
611 VSF/812		229 937.50 €	+ 10 292.70 €	240 230.20 €
Total			+ 364 245.15 €	

Articles recettes		Inscription BP 2014	Proposition DM	Total Budget
7331 SG/812	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 834 386.00 €	+ 350 676.00 €	3 185 062.00 €
7331 BEY/812		813 504.99 €	+ 4 755.01 €	818 260.00 €
7331 JP/812		606 553.59 €	+ 628.41 €	607 182.00 €
7331 NLC/812		339 897.25 €	- 1 053.25 €	338 844.00 €
7331 SGDLG/812		185 382.50 €	- 408.50 €	184 974.00 €
7331 SM/812		84 988.36 €	+ 761.64 €	85 750.00 €
7331 TG/812		91 935.86 €	- 1 406.86 €	90 529.00 €
7331 VSF/812		286 562.30 €	+ 10 292.70 €	296 855.00 €
		Total	+ 364 245.15 €	

Auteuil-le-Roi

14-044

DECIDE à l'unanimité la signature d'une convention avec l'éco-organisme EcoDDS

Autouillet

14-045

AUTORISE à l'unanimité le Président du SIDOMPE à signer le Contrat Territorial de Collecte du Mobilier avec Eco-mobilier déterminant les modalités techniques de prise en charge des déchets d'éléments d'ameublement, ainsi que le dispositif de compensation financière

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

14-046

AUTORISE à l'unanimité le Président à communiquer, à chaque commune membre de la Communauté de Communes le Rapport annuel 2013 sur le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés annexé à la présente délibération.

Beynes

Boissy-sans-Avoir

PRECISE à l'unanimité que des éléments de ce rapport doivent être communiqués par les Maires des communes membres à leurs Conseils Municipaux respectifs lors d'une séance publique.

Flexanville

Galluis

14-047

DESIGNE à l'unanimité les représentants suivants au sein de la Commission de Suivi de Site (CSS) pour le stockage souterrain de gaz naturel de Beynes

Gambais

Titulaire : Alain BRICAULT

Garancières

Suppléant : Gaëtan DEFIVES

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Le 5 mai 2014



Le Président,

Hervé PLANCHENAU

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 16 avril 2014

Etaient présents : Jacques ARNOUX – Laurence BACLE - Joël BALAYET – Régis BIZEAU – Marie-Thérèse BOBBIO – Jacqueline BOLJEVIC - Véronique BOONE – Toine BOURRAT - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU - Jean-Pierre CORBY - Jean-Pierre DECROIX – Gaëtan DEFIVES - Jacky DEGRENNE - Hélène DUBOIS – Sylvain DURAND - Nathalie DUVETTE-LARAND – Philippe EMMANUEL - Elisabeth ESTEVE – Frédéric FARE - Eric GOMES - Annie GONTHIER – Olivier GOUPILLON - Olivier GOUSSEAU – Patricia GUERLAIN – Bertrand HAUET - Gilles HOCQUET – Bernard JACQUES - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH - Joseph LE FOLL - Monique LE TIRANT – Philippe LEBLOND - Annick LEHMAN - Hervé LEMOINE - Véronique LEMOINE - Françoise LENARD – Jean-Michel LHERBIER – Rémi LUCET - Gilles MARGOT – Pierre-Marie MICHEL – François MOUTOT - Dominique NICCO – Guy PELISSIER – Hervé PLANCHENAU – Denise PLANCHON - Daniel RAFFARD - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Michel ROUX – Elisabeth SANDJIVY – Anne-Sophie SABOULARD - Didier SAUSSAY – Michel SECONDAT - Didier SIGLER – Catherine SOUS - Alain VAUCHELLES - Michel VERENNEMAN – Josette WETZ - Marc WINOCOUR

Marie-José ROSSI-JAOUEN	a donné pouvoir à	Yves REVEL
Christian LORINQUER	a donné pouvoir à	Michel SECONDAT
Ghislaine COLIARD	a donné pouvoir à	Sylvain DURAND
Christine BOULANGER	a donné pouvoir à	Jacky DEGRENNE

Secrétaire de séance : Jacqueline BOLJEVIC

.....

Membres en exercice :	65 titulaires + 21 suppléants	
Présents : 61	Pouvoirs : 4	Votants : 65

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millermont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Le Conseil Communautaire,

14-021 **APPROUVE à l'unanimité** le Compte-Rendu du 12 mars 2014

14-022 **ELIT** le Président

Monsieur **PLANCHENAUT** est élu Président et immédiatement installé dans ses fonctions (*par 62 voix pour et 3 bulletins nuls*)

14-023 **DECIDE** de créer **13** postes de vice-présidents

14-024

à 14-035 **ELIT** les vice-présidents

1 ^{er} Vice-Président	Bernard JOPPIN	62 voix pour 3 bulletins nuls
2 ^{ème} Vice-Président	Annie GONTHIER	65 voix pour
3 ^{ème} Vice-Président	Rémi LUCET	65 voix pour
4 ^{ème} Vice-Président	Guy PELISSIER	65 voix pour
5 ^{ème} Vice-Président	Bertrand HAUET	65 voix pour
6 ^{ème} Vice-Président	François MOUTOT	40 voix pour 4 bulletins nuls 21 voix M. FARE
7 ^{ème} Vice-Président	Sylvain DURAND	65 voix pour
8 ^{ème} Vice-Président	Joseph LE FOLL	65 voix pour
9 ^{ème} Vice-Président	Alain BRICAULT	64 voix pour 1 bulletin nul
10 ^{ème} Vice-Président	Denise PLANCHON	65 voix pour
11 ^{ème} Vice-Président	Hervé LEMOINE	65 voix pour
12 ^{ème} Vice-Président	Pierre SOUIN	65 voix pour
13 ^{ème} Vice-Président	Michel VERENNEMAN	65 voix pour

14-036 **DECIDE DE** déléguer les attributions suivantes au Président :

- Recettes et dépenses relatives aux affaires courantes
- Signature des marchés, contrats et conventions (dans la limite des dispositions du Code des Marchés Publics) nécessaires au fonctionnement courant de Cœur d'Yvelines ainsi que tous les actes et documents relatifs à ceux-ci
- Création des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires
- Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et des opérations financières utiles à la gestion des emprunts (y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change) dans les limites fixées par le conseil communautaire
- Souscription des contrats d'assurance
- Décision d'intenter au nom de Cœur d'Yvelines les actions en justice, ou de défendre la communauté de communes dans les actions intentées contre elle dans

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

le cadre de ses compétences et en matière de gestion du personnel, des finances et du patrimoine communautaires.

- Décision de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €
- Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts

14-037 DESIGNER les représentants suivants au SIED :

Commune	Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Auteuil-le-Roi	Marie-Christine CHAVILLON	Catherine BRUNET
Autouillet	Nathalie GARNIER	Denis WURTZER
Bazoches-sur-Guyonne	Pierre BEHERAY	Jean DUCROCQ
Behoust	Guy PELISSIER	Martine AUFFRET
Boissy-Sans-Avoir	Jacky MATHE	Sylvie JEAN
Flexanville	François LIGNEY	Raoul ECORCHEVELLE
Galluis	Eric GAUDIN	Annie GONTHIER
Gambais	Régis BIZEAU	Marie-Thérèse BOBBIO
Garancières	Michel SECONDAT	Michel BONHOMME
Goupillières	Régine FRANCOIS	Gilles MARGOT
Grosrouvre	Jean Pierre PIBOULEAU	Mélanie LASSUS
La Queue-lez-Yvelines	Jean-Michel ALLIRAND	Michel ROULAND
Le Tremblay-sur-Mauldre	Joseph LE FOLL	Françoise CHANCEL
Marcq	Alain VAUCHELLES	Brigitte MARTEL
Mareil-le-Guyon	Jean-Pierre DECROIX	Michel LOMMIS
Méré	Alain COLOMBI	Serge BISSONNET
Millemont	Annie JOSEPH	Patrice CULLIN
Montfort-l'Amaury	Pauline LEFEVRE	Daniel DENEUVILLE
Neauphle-le-Vieux	Denise PLANCHON	Myriam GUGLIELMI
Saint-Rémy-l'Honoré	Toine BOURRAT	Aymeric DELESALLE
Thoiry	Irène BOUVIER	Christine ZENOUDA
Vicq	Heraldo VILLEGAS	Bernard JACQUES
Villiers-le-Mahieu	Patrice COUËDON	Hervé COSQUER

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

14-038 **DESIGNE** les représentants suivants au SIDOMPE

Commune	Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Beynes	Alain BRICAULT	Gilles HOCQUET
Jouars-Pontchartrain	Isabelle LAGRAVIERE	Olivier GOUSSEAU
Neauphle-le-Château	Catherine SOUS	Philippe LEBLOND
Saint-Germain-de-la-Grange	Jacques DELEPOULLE	Marie-Christine CHARISSOUX
Saulx-Marchais	Joëlle COULLOY	Yann SEVERINI
Thiverval-Grignon	Rémi LUCET	Daniel BOSSE
Villiers-Saint-Frédéric	Laurence BACLE	Danielle BOURGOIN

14-039 **DESIGNE** les représentants suivants au SICTOM

Commune	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Les Mesnuls	Chantal BURGHOFFER	Michel ROUX
	Emmanuel ZACCARO	Bruno MORINI

Le 6 mai 2014



Le Président,

Hervé PLANCHENAUT



Compte rendu succinct Conseil Communautaire

Séance du 26 février 2014

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

Etaient présents : Michèle ARGY – Régis BIZEAU – Jacqueline BOLJEVIC – Rémi BOURGEOLET – Alain BRICAULT – Jean-Luc CAPELLE – Claude COPPIN – Jean-Pierre CORBY – Jacky DEGRENNE – Jacques DENIS – Frédéric FARE – Marie-France GONCALVES – Annie GONTHIER – Olivier GOUPILLON – Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET – Bernard JACQUES – Raymond JEAN – Bernard JOPPIN – Daniel LEBAR – Philippe LEBLOND – Véronique LEMOINE – Monique LE TIRANT – Arlette LHERIAU – Christian LONGEVIALLE – Christian LORINQUER – Alain MOLLE – François MOUTOT – Dominique NICCO – Hervé PLANCHENAUT – Denise PLANCHON – Daniel RAFFARD – Jean-Jacques ROBERT – Yves REVEL – Marie-Laure ROUELLE – Michel ROUX – Didier SAUSSAY – Michel SECONDAT – Jean-Pierre SIMONIN – Pierre SOUIN – Laurent TALON – Daniel THUEUR – Michèle TROIZIER – Michel VERENNEMAN – Josette WETZ – Marc WINOCOUR

Jean-Michel LHERBIER a donné pouvoir à Alain BRICAULT
Claude MANCEAU a donné pouvoir à Jean-Jacques ROBERT
Denis GARDERA a donné pouvoir à Bertrand HAUET
Sylvain DURAND a donné pouvoir à Bernard JOPPIN
Laurence BACLE a donné pouvoir à Olivier GOUPILLON

Etaient absents et excusés : Marc LAUTOUR

Secrétaire de séance : Annie GONTHIER

.....
Membres en exercice : 65 titulaires + 21 suppléants
Présents : 46 **Pouvoirs :** 5 **Votants :** 51
.....

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Bolssy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grostrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Le Conseil Communautaire,

14-010 A DEBATTU des orientations budgétaires pour l'exercice 2014, tant en fonctionnement qu'en investissement.

14-011 APPROUVE à l'unanimité la modification de statuts proposée par le Comité syndical du SIEED du 16 décembre 2013

14-012 S'OPPOSE à la majorité (2 contre, Christian LONGEVIALLE – Rémi BOURGEOLET et 49 pour) au nouveau découpage des cantons proposé par la Préfecture.

Saint-Germain-de-la-Grange, le 3 mars 2014

Le Président,



Bernard JOPPIN

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillères

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct Conseil Communautaire

Séance du 8 janvier 2014

.....

Etaient présents : Michèle ARGY - Jacques ARNOUX - Laurence BACLE - Philippe BIGNAULT - Régis BIZEAU - Marie-Thérèse BOBBIO - Jacqueline BOLJEVIC - Christine BOULANGER - Rémi BOURGEOLET - Alain BRICAULT - Jean-Luc CAPELLE - Claude COPPIN - Jean-Pierre CORBY - Jacky DEGRENNE - Jacques DENIS - Sylvain DURAND - Frédéric FARE - Denis GARDERA - Annie GONTHIER - Olivier GOUPILLON - Bertrand HAUET - Gilles HOCQUET - Bernard JOPPIN - Alain JUND - Marc LAUTOUR - Daniel LEBAR - Joseph LE FOLL - Marie-Aude LEJEUNE - Hervé LEMOINE - Véronique LEMOINE - Monique LE TIRANT - Jean-Michel LHERBIER - Arlette LHERIAU - Christian LONGEVIALLE - Christian LORINQUIER - Rémi LUCET - Claude MANCEAU - Gilles MARGOT - Alain MOLLE - Guy PELISSIER - Gérard PIEBAC - Hervé PLANCHENAULT - Denise PLANCHON - Daniel RAFFARD - Michel RECOUSSINES - Marie-Laure ROUELLE - Didier SAUSSAY - Sophie SAUTEUR - Daniel SCHAEFFER - Michel SECONDAT - Jean-Pierre SIMONIN - Pierre SOUIN - Laurent TALON - Daniel THUEUR - Michèle TROIZIER - Michel VERENNEMAN - Josette WETZ

Patricia GUERLAIN a donné pouvoir à Hervé PLANCHENAULT
Yves REVEL a donné pouvoir à Christian LONGEVIALLE

Etaient absents et excusés : André FONTAINE - Marc WINOCOUR

Secrétaire de séance : Jacqueline BOLJEVIC

.....

Membres en exercice : 65 titulaires + 21 suppléants

Présents : 55

Pouvoirs : 2

Votants : 57

.....

Le Conseil Communautaire,

14-001 **ADOpte à l'unanimité** l'attribution de compensation provisoire de fiscalité 2014 pour les communes entrantes au 1^{er} janvier 2014 conformément au tableau suivant :

Communes	Recettes prof. transférées	Depenses transférées provisoires		Attribution de compensation
		Achats	Instruction DS	
AUTEUIL-LE-ROI	165 925,00 €	82 785,00 €	3 174,60 €	79 965,40 €
AUTOUILLEF	68 799,00 €	31 841,86 € *	1 753,80 €	35 203,34 €
BAZOUCHES SUR GUYONNE	160 617,00 €	26 675,99 €	1 093,35 €	132 847,66 €
BEHOUSI	165 091,00 €	42 500,00 €	880,60 €	121 710,40 €
BOISSY-SANS-AVOIR	97 504,00 €	64 200,00 €	1 084,10 €	32 219,90 €
FLEXANVILLE	99 499,00 €	41 010,86 €	2 123,80 €	56 364,34 €
GALLUIS	281 386,00 €	108 132,38 €	4 225,40 €	169 028,22 €
GAMBAIS	501 697,00 €	191 394,74 €		310 302,26 €
GARANCIERES	425 841,00 €	183 351,55 €	4 406,70 €	238 082,75 €
GOUPILLIERES	118 366,00 €	51 450,00 €	1 702,00 €	85 214,00 €
GROSROUVRE	296 542,00 €	54 830,37 €	3 452,10 €	238 259,53 €
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	565 414,00 €	189 448,29 €	3 997,85 €	371 967,86 €
LE TREMBLAY-S MAUDRE	219 756,00 €	84 882,41 €	3 585,30 €	131 288,29 €
LES MESNULS	316 045,00 €	77 177,86 €	1 616,90 €	237 250,24 €
MARCO	183 829,00 €	58 429,23 €		125 399,77 €
MAREIL-LE-GUYON	91 257,00 €	13 550,00 €	1 483,70 €	76 223,30 €
MERIE	839 572,00 €	97 200,00 €	6 290,00 €	736 082,00 €
MILLEMONT	48 862,00 €	19 527,67 €	928,70 €	28 405,63 €
MONTFORT-LAMAURY	803 739,00 €	336 477,82 €		467 261,18 €
NEAUPHLE-LE-VIEUX	112 711,00 €	114 800,00 €	2 778,70 €	- 4 867,70 €
ST-REMY-L'HONORE	406 901,00 €	190 731,76 €	5 120,80 €	211 048,44 €
THOIRY	314 685,00 €	107 463,71 €		207 221,29 €
VICQ	63 584,00 €	16 930,07 €	1 232,10 €	45 421,83 €
VILLIERS-LE-MAHIEU	167 187,00 €	68 689,19 €	2 604,80 €	95 893,01 €
TOTAL				4 227 792,94 €

PRECISE à l'unanimité que cette dotation sera révisée en cours d'année à l'issue des travaux de la CLICL

ADOpte à l'unanimité l'attribution de compensation de fiscalité 2014 pour les 7 communes qui composaient Cœur d'Yvelines jusqu'au 31 décembre 2013 conformément au tableau suivant :

Communes	Recettes prof. transférées	Depenses transférées		Attribution de compensation
		Compétences statutaires (dont achats)	Instruction ADS	
BEYNES	2 212 053,25 €	727 822,49 €	28 408,60 €	1 455 822,16 €
JOUARS-PONTCHARTRAIN	734 828,11 €	509 919,39 €	19 487,90 €	205 420,82 €
NEAUPHLE-LE-CHATEAU	605 932,03 €	292 816,44 €	11 140,70 €	301 974,89 €
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	186 070,00 €	123 145,76 €	6 748,80 €	56 175,44 €
SAULX-MARCHAIS	61 747,42 €	59 922,46 €	3 311,50 €	- 1 486,54 €
THIVY-VAL-GRIGNON	810 792,02 €	131 087,91 €	3 722,20 €	675 981,91 €
VILLIERS-ST-FREDERIC	938 572,00 €	251 973,42 €	10 089,90 €	676 508,68 €
TOTAL				3 370 397,37 €

14-002 **RAPPELLE à l'unanimité** que le taux de Cotisation Foncière des Entreprises communautaire s'élève à 20,09 %.

PRECISE à l'unanimité que pour les communes entrantes, un lissage sera opéré conformément à la réglementation.

14-003 **DECIDE à l'unanimité** de percevoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les communes de Auteuil le Roi, Autourillet, Bazoches-sur-Guyonne, Beloust, Boissy sans Avoir, Flexanville, Galluis, Gambais, Garancières, Goupillières, Grosrouvre, La Queue-lez-Yvelines, Le Tremblay sur Mauldre, Mareq, Mareil le Guyon, Méré, Millemont, Montfort l'Amaury, Neauphle le Vieux, Saint Rémy l'Honoré, Thoiry, Vieq, Villiers le Mahieu, en lieu et place du SIE-ED qui l'a instituée par délibération du 12 octobre 2000.

DECIDE à l'unanimité de percevoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en lieu et place du SICTOM pour la commune des Mesnuls.

PRECISE à l'unanimité que Cœur d'Yvelines perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les villes de Beynes, Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, Saint-Germain-de-la-Grange, Saulx-Marchais, Thiverval-Grignon et Villiers-Saint-Frédéric, pour lesquelles elle exerce directement la compétence (conformément à la délibération d'institution de la TEOM du 15 décembre 2004).

14-004 **DESIGNE à l'unanimité** les représentants suivants au Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de l'ouest Yvelines (SIE-ED)

Délégués Titulaires		Délégués Suppléants	
Daniel PETISSIER	Philippe HEURTEVENT	Georges PETITEAU	Samuel BLONDEAU
Patrick BRAMI	Arlette FERRIAU	Frédéric MIRIAN	Patrick De CHERCK
Jean DUCROCQ	Pierre BEHÉRAY	Daniel LOUVEI	Philippe BIGNAUDI
Guy PETISSIER	Jean-Pierre VOUTERS	Christelle BOURGOIN	Maryse BARADAT
François LOIS	Jacky MATHI	Daniel PAVARD	Bénédicte CRUMPTON
François IGNIY	Raoul ECORCHEVELLE	Laurent PILLET	Christian JAROSZ
Annie GONTHIER	René QUENNEVILLE	Sandrine VIROL	Philippe COUTON
Régis BIZEAU	Marie-Thérèse BOBBIO		
François ARIOT	Michel BONHOMME	Monique HIRANT	Martine BOONE
Danielle GUERCHOUX	Régine FRANÇOIS	Romane PAUL	
Jean-Pierre PIBOULEAU	Jacqueline LAFFANDRI	Dany BOURSIER	Christiane SANDILIN
Jean-Michel ALTHRAND	Michel ROULAND	Dominique BALAILLON	Sylviane DUBOSC
Françoise CHANCEL	Joseph LÉTOIT	Helène JEAN BAPTISTE	Roland ROLLAND
Jean BARBI	Alain VAUCHILLES	Michel GUTHUR	Gilles WISNIEWSKY
Jean-Pierre DÉCROIX	Marc MASSARD	Marc LOUBOUT	Michel LOMMIS
Serge BISSONNET	Alain COLOMBI	Alain MOITI	Pierre DROCHON
Annie JOSSEPH	Monsieur ZIEBERSHIN	Dominique LE GOAZIOU	
Daniel DENEUVILLE	Marc DUTRAÏSSI	Jacky DÉGRENNÉ	Martine RUETTO
Denise PLANCHON	Patrick PRIEUR	Lionel ROBERT	Jerôme MOUQUET
Jean-Pierre SIMONIN	Gerard TOURS	Patrick RATEL	Laurent DENY
Vincente MORAND	Bernard PASQUIER	Marc NOWACZKOWSKI	Bernard TICAI
Michel BARRI	Héraldo VILLEGAS	Laurent TISSIER	Bernard JACQUES
Susanna DI GHAYE	René GODENICHE	José Antonio DÍEZ	Gautier GAURIVAUD

14-005 **DESIGNE à l'unanimité** les représentants suivants au Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Tri des Ordures Menagères de la Région de Rambouillet (SICTOM)

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Chantal BURGHOFER	Arnaud MUNIER du HOUSSEY
Emmanuelle ZACCARO	Michel ROUX

- 14-006** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer la convention avec le SIEED fixant les modalités de reversement de la TEOM.
- 14-007** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer la convention avec le SICTOM fixant les modalités de reversement de la TEOM.
- 14-008** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer l'avenant n° 3 au lot 2 du marché « Réalisation d'un parc d'activités » avec la société SPAC.
- 14-009** **ADOpte à l'unanimité** la décision modificative n° 4 selon le tableau suivant :

Dépenses de fonctionnement

73923	Reversements sur ENGIR	- 22 126 €	022	Dépenses imprévues de fonctionnement	- 22 126 €
-------	------------------------	------------	-----	--------------------------------------	------------

Saint-Germain-de-la-Grange, le 9 janvier 2014

Le Président,



Bernard LIPPIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Bernard Lippin", written over the printed name.